

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 04969 Société : RAT

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FAHAM Mohamed

Date de naissance : 16 6 1965

Adresse : Habituelle

Tél. : 06660466 83 Total des frais engagés : 1050,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 10/09/2023

Nom et prénom du malade : Faham (Faham) Age : 16 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bruxisme

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Planca Le : 25/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

L

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/2025				<i>Certificat</i> Hay Al Wissar Prothétique et Prostomatique Appt.24 Sidi Moumen - Casablanca Tranche 6 Imm.4 Tel 0522 717723

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE IRTHADA ZAHIR EL ALIA</i>		
		PHARMACIE IRTHADA ZAHIR EL ALIA
		Bloc 2211 Chambre 11 Sidi Othmane
		Casablanca - Tél: 0522 371963
		RC: 14763 IF: 50113439
		ICE: 002737880000001
	10/09/20	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Dental arch diagram showing numbered teeth 1-8 on both upper and lower arches, with arrows pointing to D, B, and G. The diagram is repeated below the O.D.F. Prothèses				

Dr. Hind OULAMMOU

Spécialiste de l'appareil digestif et du foie

Proctologie médico-chirurgicale

Echographie abdominale et endoscopie digestive

Ancienne interne des hôpitaux de Paris

Diplôme des Hépatites virales et Cytokines

de l'Université de Sorbonne

Diplôme des maladies inflammatoires chroniques
de l'intestin des Universités de Lille et Paris 6



الدكتورة هند الموسى

اختصاصية في أمراض الجهاز الهضمي

الكبد - أمراض وجراحة المخرج

الفحص بالصدى والمنضار الداخلي

طبية داخلية سابقا بمستشفيات باريس

دبلوم التهاب الكبد الفيروسي بجامعة الصوربون

دبلوم الالتهاب المزمن للأمعاء

من جامعة ليل و باريس 6

Casablanca le

20/08/2023

البيضاء في

Mahmoud Faham

PYLERA® gélules

Boîte de 1 flacon de 120.

AMM N°281 DMP /21 / NNP

PPV : 803,00 DH

Titulaire de l'AMM / Distributeur :

SOTHEMA, B.P.N° 1.27182 Bouskoura, MAROC

6 118001 072262

80300
Pylera

123,60 x 23cp x 4/1/3

21 Lomecum 40mg

19/03/18 après les repas

petit déjeuner

le matin à jeun

le soir

avant le souper.

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al soueum roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boîte 14
641/15DMP/21/NRQ PPV: 123,60 DH
6 118001 020607

SYNTHEMEDIC
22 rue zoubier bnou al soueum roches
noires casablanca
INEXIUM
40 mg
Boîte 14
641/15DMP/21/NRQ PPV: 123,60 DH
6 118001 020607

0 plus lomecum

105 0.20 duplj

PHARMACIE IBNOU ZAHR EL
Bloc 22 N° 45 Avenue Hassan II
Casablanca 20100
RC : 420033 - IF : 5011-3439
ICE : 002737880000007

le matin
à jeun

هي الولاع الاقلمية 4 الرقمه 424 التجزئة 6 سيدى مونم - الدار البيضاء

Hay ALWALAA Immeuble 4 N° 424 Tranche 6 Sidi Moumen- Casablanca

Tél.: 05 22 71 77 23 / GSM: 07 08 89 45 95

الهاتف: